

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 25 juin 2004
(convocation du 14 juin 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Juin Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANDEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BOCCHIO Claude à M. MARTIN Hugues
M. BREILLAT Jacques à M. REBIERE André
M. BROQUA Michel à M. GUICHARD Max
Mme. BRUNET Françoise à Mme. PUJO Colette
M. CASTEL Lucien à M. CASTEX Régis
M. CAZENAVE Charles à M. BANDEL Jean-Didier (jusqu'à 11 H)
Mme. DARCHE Michelle à M. LOTHaire Pierre
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stephan (à partir de 10 H 45)
Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. VALADE Jacques
M. DUCASSOU Dominique à M. DUCHENE Miche
Mme. FAYET Véronique à Mme. DESSERTINE Laurence
M. FEUGAS Jean-Claude à M. CHAZEAU Jean
M. FREYGEFOND Ludovic à Mme. COLLET-LEJUIF Sylvie (jusqu'à 10 H 55)
M. GRANET Michel à Mme. LIMOUZIN Michèle
M. JAULT Daniel à Mme. DELAUNAY Michèle
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à M. JUNCA Bernard

Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. BOBET Patrick (à partir de 10 H 45)
M. MONCASSIN Alain à Mme. FAORO Michèle (à partir de 11 H 00)
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. PONS Henri
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. ROUSSET Alain à M. JOUVE Serge
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude
M. SEGUREL Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
M. SIMON Patrick à M. QUANCARD Joël (à partir de 11 H 00)
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elizabeth (jusqu'à 11 H 05)
Mme. WALRYCK Anne à M. MERCHERZ Jean

LA SEANCE EST OUVERTE

M.I.N. de Bordeaux-Brienne - Réhabilitation de la Halle Centrale - Avenant n°2 à la convention de gestion du 29 décembre 1995 - Adoption - Autorisation

Monsieur FAVROUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le Conseil de Communauté du 30 avril 2004 et le Conseil d'Administration du M.I.N. du 16 avril 2004, ont validé le plan de financement de l'opération de réhabilitation de la Halle Centrale.

Ce bâtiment, qui demeure propriété de la Communauté Urbaine, a été affecté à la Régie du M.I.N., conformément à l'article 9 de la convention générale de gestion signée le 29 décembre 1995 et modifiée par avenant n°1 en date du 28 juillet 1999.

Il convient de modifier une nouvelle fois la convention précitée pour prendre en compte l'incidence des travaux de réhabilitation de la Halle Centrale et définir contractuellement entre la Communauté Urbaine et la Régie, les conditions économiques et financières de mise en œuvre de ce projet.

Les dispositions financières définissent les modalités de versement à la Communauté Urbaine par la Régie d'une partie du coût des travaux, correspondant à un montant global de 2.206.560 € H.T.

Cette prise en charge correspond à un versement annuel de 110.328 € H.T. T.V.A. en sus.

Elle représente une majoration du montant des redevances des opérateurs de 12 %, qui a été validée lors de l'Assemblée Générale du 9 avril 2004 et entérinée lors du Conseil d'Administration du M.I.N. du 16 avril 2004.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis de bien vouloir :

- adopter l'avenant n°2 à la convention générale de gestion établie entre la Communauté Urbaine et la Régie du M.I.N.,
- autoriser notre Président à signer cet avenant.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 juin 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
19 JUILLET 2004

M. JEAN-PIERRE FAVROUL

